DEMARCHES D'URBANISME EN LIGNE

Où déposer mon dossier en ligne?

 Sur le « Guichet unique » accessible sur le site internet https://www.grand-dole.fr/autorisations-urbanisme/

Comment procéder?

- Renseignez-vous en mairie sur le type de dossier à déposer pour vos travaux (DP, PC...) ou sur
 - https://www.grand-dole.fr/autorisations-urbanisme/
- Préparez les différents documents à joindre (plan de situation, plan masse, photographies, etc.)
 1 document = 1 fichier
- Créez votre compte personnel sur le « Guichet unique » et saisissez votre dossier

Besoin d'aide ? ads@grand-dole.fr ou 03 84 79 79 46

DEMARCHES D'URBANISME EN LIGNE

Où déposer mon dossier en ligne?

 Sur le « Guichet unique » accessible sur le site internet https://www.grand-dole.fr/autorisations-urbanisme/

Comment procéder?

- Renseignez-vous en mairie sur le type de dossier à déposer pour vos travaux (DP, PC...) ou sur
 - https://www.grand-dole.fr/autorisations-urbanisme/
- Préparez les différents documents à joindre (plan de situation, plan masse, photographies, etc.)
 1 document = 1 fichier
- Créez votre compte personnel sur le « Guichet unique » et saisissez votre dossier

Besoin d'aide ? ads@grand-dole.fr ou 03 84 79 79 46

